



L'extincteur portatif

Comment choisir un extincteur d'incendie?

Tous les extincteurs d'incendie doivent respecter les normes canadiennes et avoir l'homologation « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada.

Privilégiez un extincteur à poudre polyvalent portant la mention « ABC ».

A : Éteint un feu causé par des matériaux inflammables comme le bois, le papier, le tissu.

B : Éteint un feu causé par des liquides inflammables comme l'huile ou l'essence.

C : Éteint un feu causé par un appareil électrique sous tension.

Optez pour un extincteur à poudre dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote est inscrite sur l'étiquette.

Il existe des extincteurs jetables à usage unique et des extincteurs rechargeables. Les extincteurs jetables ont une durée de vie de 12 ans. La date est inscrite sous l'appareil.

Choisissez un modèle léger et apprenez à vous en servir en lisant les instructions du fabricant.

Où installer un extincteur dans la maison?

Placez-le bien en vue, près d'une sortie.

Il ne doit jamais être déposé au sol. Il doit être installé sur un support spécialement conçu pour l'extérieur, à au moins 10 cm (4") du sol et à un maximum de 1,5 m (5').

Assurez-vous qu'il est hors de la portée d'un enfant.

Évitez de le placer trop près d'une source potentielle d'incendie comme la cuisinière ou un appareil de chauffage.

Ne retirez pas l'étiquette de la dernière inspection effectuée.



Service de prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup

Pierre-Marc Lebel

Préventionniste

Marc Tremblay

Préventionniste

Jonathan Daraïche

Coordonnateur en sécurité incendie et Chef à la prévention des incendies

310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup G5R 3V3

Tel: 418-867-2485

Prévention incendie
MRC Rivière-du-Loup



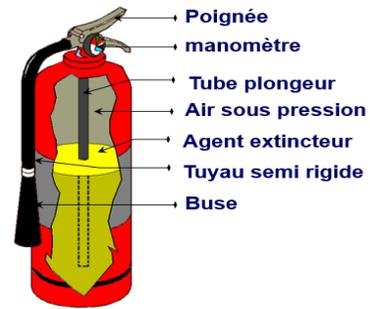
Vérification et entretien

Chaque mois, vérifiez que l'extincteur d'incendie se trouve bien en place et que son accès est dégagé.

Pesez-le ou vérifiez le manomètre (pression) afin de voir s'il est plein.

Vérifiez s'il est endommagé.

Chaque année, faites-le vérifier par une personne qualifiée.



S'il est rechargeable, faites-le remplir tous les 6 ans ou dès qu'il a été utilisé, même quelques secondes.

Comment utiliser un extincteur?

1. Assurez-vous d'abord que votre sécurité n'est pas compromise.
2. Retirez l'extincteur de son support.
3. Maintenez l'extincteur dans vos mains pour juger son poids et vous assurer qu'il est plein.
4. Vérifiez que l'aiguille du manomètre est au vert.
5. Placez-vous entre le feu et une sortie.
6. Approchez-vous à un maximum de 2 ou 3 mètres (6 à 10 pieds) du feu.
7. Si le feu est à l'extérieur, placez-vous dos au vent.
8. Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
9. Décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
10. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
11. Arrêtez seulement lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.
12. Si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée, évacuez les lieux et composez le 911.
13. Composez le 911 même si le feu semble éteint. Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte de la cuisinière.
14. Si l'extincteur est à usage unique, jetez-le après usage.
15. S'il est rechargeable, faites-le remplir dès que possible.

Souvenez-vous de l'acronyme « TAPÉ »

- **T**irer la goupille
- **A**pprochez-vous de +/- 3m (10 pieds) du feu
- **P**ropulsez l'agent extincteur
- **É**tendez l'agent en balayant la base du feu

Service de prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup

Pierre-Marc Lebel

Préventionniste

Marc Tremblay

Préventionniste

Jonathan Daraïche

Coordonnateur en sécurité incendie et Chef à la prévention des incendies

310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup G5R 3V3

Tel: 418-867-2485

Prévention incendie
MRC Rivière-du-Loup



**MRC de
Rivière-du-Loup**